

TARIFS

	Avec exposition temporaire	Sans exposition temporaire
PLEIN	5 €	4 €
REDUIT (A1) <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'adultes de plus de 10 personnes • Lorsque l'entrée dans le musée est effectuée moins d'une heure avant la fin de la fermeture de l'établissement • Demandeur d'emploi 	3 €	2 €
REDUITS PARTICULIERS <ul style="list-style-type: none"> • Etudiant de moins de 26 ans • Visiteur accompagné d'un guide-conférencier professionnel avec droit de parole • Achat 100 billets ou plus pour le Jardin botanique (valable pour les expositions temporaires) 	2 € 2.5 € 3 € le billet	

Des réductions ou exonérations sont possibles, sur présentation d'un justificatif en cours de validité



Location Outils d'aide à la visite

- Audio guides 2.50€ par outil + droit d'entrée
- Gratuit pour partenaires (énumérés en Tarif A2)
- Gratuit pour titulaire de la Carte Jeune Bordeaux Métropole

GRATUITÉ (A1 – A2)

- Moins de 18 ans
- Titulaire de la *Carte Jeune Bordeaux Métropole*
- Un accompagnateur majeur d'un titulaire de la *Carte Jeune Bordeaux Métropole* de moins de 16 ans
- Titulaire d'un *Pass Musées Bordeaux*
- Titulaire d'un *City Pass* délivré par l'Office du Tourisme
- Personne en situation de handicap et son accompagnateur.
- Bénéficiaire des minimas sociaux (RSA - RSO- ASS -ADA- AV- ATA- AAH- ASPA...)
- Journaliste
- Personnel ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, CCAS, EBABx, Ecole supérieure des beaux-arts de Bordeaux.
- Détenteur d'un *Pass Pro* délivré par la Ville de Bordeaux (destinés aux acteurs institutionnels culturels, validité 48 h)
- Artistes plasticiens affiliés à la Maison des artistes.
- Titulaire de la carte ICOM, ICOMOS et guides-conférenciers
- A2 - Membre de la Société Linnéenne de Bordeaux, d'OIKOS et de l'OPEA
- Groupe accompagné d'un animateur ou d'une structure relevant du champ social domiciliée à Bordeaux (centres animations, centres sociaux, unions, structures médicaux sociales...)
- Visite scolaire **en autonomie**
- **Pour tous** : 1er dimanche du mois (hors juillet et août) et lors des Journées Européennes du Patrimoine et de la Nuit Européenne des Musées